



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE DE DIPLOME

Uniquement pour un examen relevant de l'Education nationale et organisé par l'Académie de Nantes, et au moins une année après l'obtention du diplôme (avant cela, adressez-vous à votre établissement de scolarisation)

Pour les diplômes universitaires, vous devez vous adresser à l'université qui a délivré le diplôme.

En cas de perte de diplôme, n'utilisez pas cet imprimé, faites une demande d'attestation de réussite sur www.ac-nantes.fr/ar

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Brevet de Technicien Supérieur (BTS) | <input type="checkbox"/> Baccalauréat Général (BCG) | <input type="checkbox"/> Baccalauréat Technologique (BTN) |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat Professionnel (BCP) | <input type="checkbox"/> Diplôme National du Brevet (DNB) | <input type="checkbox"/> Certificat de spécialisation 4 (ex-MC4) |
| <input type="checkbox"/> Brevet Professionnel (BP) | <input type="checkbox"/> Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) | <input type="checkbox"/> Certificat de spécialisation 3 (ex-MC3) |
| <input type="checkbox"/> DECESF | <input type="checkbox"/> Examens comptables (DCG/DSCG) | <input type="checkbox"/> DEES / DEME |

ADRESSE D'ENVOI

RECTORAT DE
L'ACADEMIE DE NANTES
Direction des Examens
et Concours (DEC)

Service du

(précisez le nom de l'examen,
ex : bac technologique)

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

Baccalauréat général
Baccalauréat technologique
dec.bgt.diplomes@ac-nantes.fr

Baccalauréat professionnel
Brevet professionnel
Certificat de spécialisation 4
(ex-MC4)
BMA
tél : 02.40.37.37.49
dec.cap.cs3@ac-nantes.fr

Diplôme National du Brevet
(DNB)
tél : 02.40.37.37.65
dec.dnb@ac-nantes.fr

Brevet Technicien Supérieur
(BTS) et DECESF
tél : 02.40.37.37.66
dec.bts@ac-nantes.fr

CAP, BEP et Certificat de
spécialisation 3 (ex-MC3)
tél : 02.40.37.38.08
tél : 02.40.37.37.85
dec.cap.cs3@ac-nantes.fr

Examens comptables
(DCG / DSCG)
Examens éducation
spécialisée (DEES / DEME)
tél : 02.40.37.37.66
dec.dcs@ac-nantes.fr

Merci de compléter le formulaire en précisant l'examen concerné, et :

- de l'expédier à l'adresse indiquée ci-contre, si vous faites votre demande par voie postale ;
 - de le présenter au service concerné si vous vous déplacez au Rectorat (prendre rdv).
- Dans les deux cas, il doit être accompagné des pièces demandées (voir liste ci-dessous)

1- IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU DIPLOME

- Madame Monsieur

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

2- EXAMEN

Intitulé :

Série/Spécialité :

Année d'obtention :

Aucun diplôme de plus de 50 ans ne sera délivré (exemple : une demande effectuée en 2025 ne peut pas concerner un diplôme obtenu avant 1975).

Etablissement fréquenté : à : Dépt :

3- ENVOI (expédié uniquement au titulaire du diplôme)

Adresse : (si votre nom n'apparaît pas sur la boîte aux lettres, précisez « Chez M./Mme... »)

.....

.....

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél :

4- A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE DEMANDE

- Une copie de votre pièce d'identité

Et uniquement si vous ne vous déplacez pas au Rectorat pour venir chercher votre diplôme :

- Joindre une **VIGNETTE POSTALE * de 8,80 € (11,95 € pour l'étranger)** (disponible en bureaux de poste ou sur le site de La Poste), qui servira à l'envoi du diplôme en courrier recommandé avec avis de réception (aucun règlement par chèque ou espèces accepté)

Fait à, le/...../.....

Signature du titulaire du diplôme :

* **ATTENTION** : La vignette postale doit être glissée dans l'enveloppe, elle ne doit être collée sur aucun support papier.